

DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.
Enquête publique ouverte du 13 mai au 12 juin 2025.

Propriété de : Maximilian MURAWO
Adresse : Route de Sur les Riaux 28 – 1660 La Château-d'Oex
Parcelle(s) N° : 3540 de Château-d'Oex
Objet(s) concerné(s) : 3 sapins
Motifs : risques sécuritaires et ombrage excessif
(art. 61 code rural et foncier)
Plantations compensatoires : 2 Cornus et 1 Forsythia

Le dossier est déposé au Greffe municipal, Grand-Rue 67, 1660 Château-d'Oex. Les documents relatifs à l'enquête peuvent être consultés sur le site chateaudoex-admin.ch ainsi qu'au Greffe municipal pendant les heures d'ouverture (lundi au vendredi de 07h00 à 12h00).

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Selon l'article 15 de la loi du 30 août 2022
sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP

Propriétaire Prénom/Nom : MAXIMILIAN MURAWO
Adresse : Route de Jur les Riaux 28
Commune : 1660 Chêvesu-d'Isèx Parcelle(s) N° : 3540
Tél. : +49 170 761 83 40 Mail maxm78@outlook.de

OBJET(S) CONCERNE(S)

Joindre un plan de situation indiquant par numéro* l'emplacement du patrimoine arboré concerné ainsi que des photographies.

Désignation exacte du patrimoine arboré faisant l'objet de la demande						
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)	Age (ans)	Etat sanitaire
1-2	3	sapins	100	15	40	
3			122	15	40	

Arbre remarquable inscrit à l'inventaire cantonal

La requête doit être adressée par écrit à la commune qui transmet le dossier à la DGE-BIODIV pour instruction avec publication FAO

DEMANDE

Abattage

Elagage hors entretien courant

MOTIFS

Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés

Entrave avérée à l'exploitation agricole

Ombrage excessif (art. 61 code rural et foncier)

Impératif de construction ou d'aménagement (avec dispense d'enquête publique)

Impératif de construction ou d'aménagement (avec publication dans la FAO), n° CAMAC :

La demande de dérogation doit être soumise uniquement avec la demande de permis de construire

Description des motifs de la demande :

les arbres sont à la limite de la propriété et
les branches débordent largement sur la route,
beaucoup de déchets (aiguilles) qui détruisent les
canalisations.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

PLANTATIONS COMPENSATOIRES

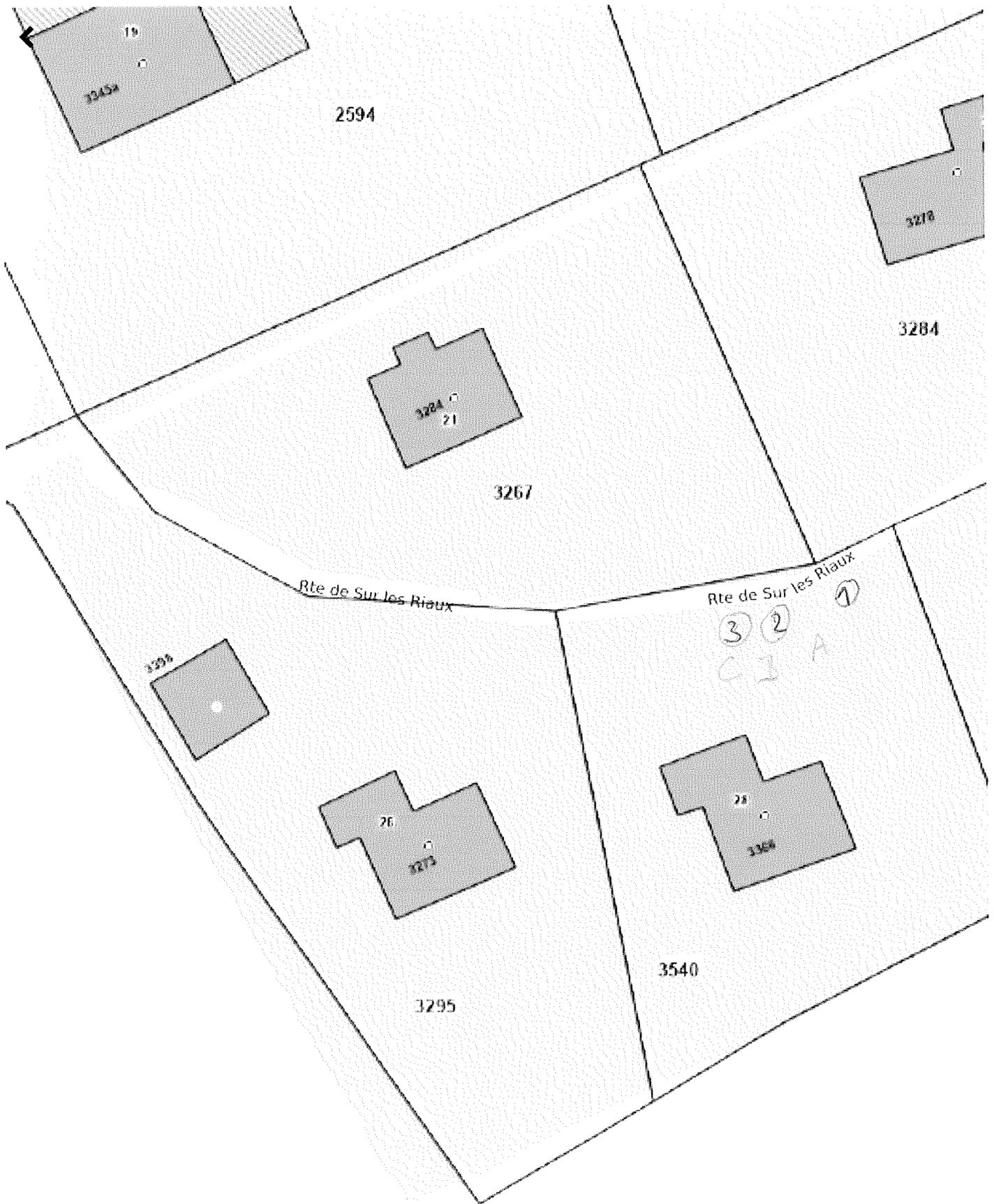
Joindre un plan de situation indiquant par numéro* l'emplacement des plantations compensatoires.

Désignation exacte des plantations compensatoires				
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)
A-C	2	Cornus		
B	1	Forsydia		

Lieu et date Chateau-d'Orx 05.05.2025 Signature du propriétaire 

Aucun travail ne peut être exécuté sans autorisation municipale

DGE-BIODIV - Version 01.07.2024



10m

